



La Commune



LEVÉE DE TOUTE MENACE DE SANCTION - CONTRE LES MILITANTS SYNDICAUX ÉLIANE CAROUGE - BÉATRICE HÉROLD - WLADIMIR SUSANJ

Publié le mardi 04 octobre 2011



Appel de l'Assemblée Générale des personnels des Archives nationales avec Intersyndicale CFDT CFTC CGT Archives

Depuis plus d'un an maintenant, le projet de Nicolas Sarkozy de créer et d'implanter une Maison de l'histoire de France sur le site parisien des Archives nationales est combattu avec la plus extrême détermination par le personnel des Archives nationales soutenu dans la lutte par une majorité d'historiens, intellectuels, universitaires, élus, syndicalistes, généalogistes, étudiants, simples salariés ou citoyens.

Tous ensemble, nous refusons que les Archives nationales, créées dans le souffle de la Révolution française, soient sacrifiées sur l'autel de la Maison de l'histoire de France, au nom des besoins politiques et partisans d'une majorité aux abois. Au dialogue démocratique, le ministre a préféré la répression.

Réunis en Assemblée générale ce mardi 4 octobre, nous condamnons avec la plus extrême fermeté les menaces de sanctions qui ont été proférées contre nos collègues Eliane Carouge, conservateur en chef du patrimoine, représentante de la CFDT Archives, Béatrice Hérold, conservateur générale du patrimoine, représentante de la CFTC Archives et Wladimir Susanj, adjoint technique, secrétaire général de la CGT Archives, qui ne font qu'appliquer un mandat syndical qu'ils détiennent de leurs organisations syndicales et de nos assemblées générales.

Nous exigeons donc la levée immédiate et sans condition de toute menace de sanctions disciplinaires à leur encontre.

Nous estimons que ce sont tous les agents des Archives nationales qui sont en réalité menacés.

En faisant cela, le gouvernement, dont Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, est le bras armé, prend la responsabilité d'attaquer des militants syndicaux qui ne font rien d'autre que de défendre le service public. C'est une attaque contre les libertés syndicales, contre toutes les organisations syndicales, mais aussi une nouvelle tentative de criminalisation de l'action syndicale.

Nous, personnels des Archives nationales, refusons le démantèlement d'une institution au service de la démocratie et appelons les partis politiques, organisations syndicales, intellectuels, personnalités, à exiger, avec nous, la levée immédiate de toute sanction contre les militants syndicaux.

Les soussignés, sans forcément partager tout ou partie de l'appréciation sur la Maison de l'Histoire de France des personnels et organisations syndicales, condamnent néanmoins les menaces contre les syndicalistes.

Paris, le 4 octobre 2011

VOUS AUSSI, SIGNEZ ET FAITES SIGNER NOTRE APPEL !